

NOTE I.

NOUVELLE ESPÈCE DES SYNTOMIDES
(LEPIDOPTERA HETEROCERA).

DÉCRITE PAR

P. C. T. SNELLEN.

Automolis Kelleni, spec. nov..

Quatre mâles frais et bien conservés de 58—64 millim. d'envergure.

Cette nouvelle espèce, gigantesque pour une Syntomide, appartient au genre *Automolis*, tel qu'il a été défini par Herrich-Schäffer, dans son ouvrage »Sammlung ausser-europäischer Schmetterlinge" (p. 21); le nom est emprunté au bien connu »Verzeichniß bekannter Schmetterlinge" de Hübner. Herrich-Schäffer énumère comme espèces: *Meteus*, Cram. IV, pl. 347, fig. B, et *lateritia*, H.-S. Samml. aussereur. Schm. fig. 274. *Meteus* est un lépidoptère de la taille ordinaire des Syntomides, le corps est d'un jaune d'ocre, ainsi que le bord antérieur des ailes antérieures, le reste, avec les antennes, est d'un brun grisâtre. *Lateritia* et ma nouvelle espèce se ressemblent au contraire beaucoup; les ailes antérieures avec la frange sont grises avec les nervures d'un rouge de vermillon vif, l'abdomen et les ailes postérieures d'un rouge vermillon pâle. Ce qui distingue cependant la *Kelleni*, c'est d'abord sa grande taille; la *lateritia* n'a, suivant la figure qu'en donne l'auteur, qu'une envergure de 50 mm. Ensuite, la tête et le thorax sont d'un rouge vif; chez *Kelleni* la tête est rouge, mais le collier, les épaulettes et le dos

Notes from the Leyden Museum, Vol. VIII.

ont une couleur gris-de-poussière foncée, striée de rouge. Chez la *lateritia* le bord intérieur et antérieur des ailes antérieures, une courte ligne dans la cellule 1^b et toutes les nervures, ainsi qu'une ligne qui précède la frange, sont d'un rouge vif; chez la *Kelleni* le bord intérieur est gris, la ligne rouge dans la cellule 1^b manque, et seulement les nervures 1—8 sont dessinées en rouge, de même que le bord antérieur. La frange des ailes postérieures, rouge chez la *lateritia* comme leur surface entière, est grise chez la *Kelleni* ainsi que le sommet de ces ailes.

Les antennes, fortement plumeuses, sont d'un brun grisâtre foncé, ainsi que les tibias et les tarsi; les fémurs sont d'un rouge de vermillon foncé et vif comme la poitrine et le ventre qui est bordé latéralement de deux lignes grises. Le dessous des ailes est semblable au dessus; seulement, le rouge des ailes antérieures est répandu sur la moitié basale, et le bord antérieur des ailes postérieures est gris. Sur ce bord gris tranche le bord antérieur de la cellule discoïdale et la nervure 6^e qui sont rouges. Palpes gris, intérieurement rouges.

Cette espèce est capturée à Humpata, dans l'Afrique australe, par Mr. P. J. van der Kellen, vers le milieu du mois de février 1885. Je me fais un plaisir de la lui dédier.